

Kit Citoyen – Volet « Comprendre »

Comprendre l'individu au sein du collectif

Dans nos sociétés, chaque individu est aussi un membre d'une communauté. Se **recentrer en tant qu'individu au milieu du collectif** signifie comprendre comment sa propre vie s'insère dans la vie collective, et comment agir ensemble peut bénéficier à chacun. En effet, l'être humain est par nature un « vivant politique » fait pour vivre en société et coopérer avec autrui ¹ ². Le **bien commun** – c'est-à-dire ce qui est bon pour tous – est intimement lié à l'épanouissement de chaque personne, car nul ne se réalise pleinement dans l'isolement ³ ⁴. Autrement dit, poursuivre l'intérêt général et les **biens communs** profite à la communauté **et** aux individus qui la composent.

Le saviez-vous ? Le « bien commun » se distingue des « biens communs ». Le bien commun est l'idéal du bonheur partagé par tous, alors que les biens communs désignent des ressources concrètes à gérer collectivement. Par exemple, l'eau, l'air, les connaissances ou Internet peuvent être envisagés comme des communs lorsqu'une communauté s'organise pour les gérer durablement. ⁵ ⁶

En prenant conscience de ces liens, on comprend mieux pourquoi **agir ensemble** est souvent nécessaire pour relever les défis sociaux ou protéger des ressources partagées. Dans une **action collective**, des personnes **concertent leurs efforts** face à un enjeu social commun afin d'atteindre un but partagé ⁷. Une telle action ne va pas de soi : il faut d'abord identifier un problème ou un intérêt commun, le formuler collectivement, et imaginer une réponse à porter ensemble ⁸. Lorsqu'elle émerge, l'action collective devient un puissant **levier d'estime de soi et d'émancipation individuelle**, tout en étant **le moteur de l'émancipation collective et de la transformation sociale** ⁹. Autrement dit, en s'organisant avec d'autres, on gagne en confiance en soi **et** en capacité à changer la société.

L'approche d'éducation permanente (FWB) : comprendre pour agir

Ce **kit citoyen** s'inscrit dans une démarche d'**éducation permanente**, telle que définie en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'éducation permanente vise « l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective » ¹⁰. Concrètement, il s'agit de fournir à chacun des **clés de compréhension** des mécanismes qui régissent la société, afin de permettre aux citoyens – y compris les plus fragilisés – de *mieux comprendre* le monde qui les entoure et de s'y investir **en conscience** en tant que citoyens actifs ¹¹.

Cette approche puise ses racines dans l'**éducation populaire**, un mouvement historique qui entendait donner au « peuple » les moyens de sortir de la place subalterne qui lui était assignée ¹². L'objectif était l'**émancipation** : faire passer les personnes « du statut de sujets assujettis à celui d'acteurs autonomes » ¹³. Aujourd'hui encore, l'éducation permanente/populaire cherche à renforcer le **pouvoir d'agir** de chacun. On parle souvent d'**empowerment**, c'est-à-dire un processus par lequel un individu ou un groupe acquiert la capacité d'exercer un pouvoir d'action autonome sur son destin et son environnement ¹⁴. Ce pouvoir d'agir se construit à plusieurs niveaux : individuel (confiance en soi, compétences), collectif (solidarité, organisation) et même institutionnel ¹⁵.

Comprendre avant d'agir : Dans la méthodologie de l'éducation permanente, on insiste sur une première étape de **prise de conscience**. Il faut d'abord **voir** et **analyser** la réalité ensemble, avant de pouvoir **agir** efficacement. Par exemple, un groupe d'adultes en atelier d'éducation permanente partira de faits concrets, d'expériences vécues et de questions des participants pour co-construire une compréhension partagée d'un thème ¹⁶. Ce n'est qu'après cette phase de réflexion collective ("**Comprendre**") que le groupe pourra envisager des actions concrètes ("**Agir**"). Cette démarche favorise une participation active de chacun : « à chacun de se positionner et de proposer des actions concrètes à mettre en place » suite à l'analyse commune ¹⁷.

En somme, **comprendre** les enjeux sociaux, c'est déjà commencer à exercer sa citoyenneté. Développer un regard critique sur la société est un préalable indispensable pour devenir acteur de changement. L'**émancipation individuelle** passe par une **conscientisation** : poser un regard critique sur sa situation et vouloir la transformer ¹⁸. De même, l'**émancipation collective** nécessite d'articuler les prises de conscience individuelles dans une vision globale, afin de viser un **changement social** et un « mieux vivre ensemble » ¹⁹. Chaque citoyen y apporte sa **singularité** tout en contribuant au bien commun.

Citoyenneté et démocratie : des droits, des responsabilités

Par définition, un **citoyen** est un membre à part entière de la cité (ou de l'État) auquel il appartient, ayant la faculté de participer à la vie politique ²⁰. La **citoyenneté** renvoie ainsi à trois composantes majeures : - un ensemble de **valeurs collectives** partagées (par exemple la liberté, l'égalité, la solidarité), - des possibilités concrètes d'en assurer l'**exercice** (droits, institutions démocratiques), - et une **dynamique** d'engagement dans la société ²¹.

La citoyenneté s'exprime pleinement dans un cadre démocratique. Elle est « *intrinsèquement liée à la démocratie* », car c'est la démocratie qui offre à l'individu la possibilité de participer à l'exercice du pouvoir ²². Être citoyen, ce n'est pas seulement bénéficier de droits (droit de vote, liberté d'expression...), c'est aussi prendre part aux décisions qui concernent la vie collective ²³. Autrement dit, la citoyenneté implique une part de **responsabilité** envers la collectivité : chacun est invité à s'informer, à donner son avis, à contribuer au débat public et aux initiatives locales ou nationales.

Une notion en évolution : Le concept de citoyenneté n'est pas figé ; il évolue avec la société ²⁴. Aujourd'hui on parle de citoyenneté **multidimensionnelle** – politique bien sûr, mais aussi sociale, économique, culturelle. Par exemple, la **citoyenneté économique** peut consister à consommer de manière responsable ou à soutenir des modèles alternatifs (comme l'économie sociale et solidaire). La **citoyenneté culturelle** peut impliquer de préserver le patrimoine commun ou de promouvoir la diversité culturelle. Toutes ces formes participent à un exercice plus large de la citoyenneté.

Citoyen actif : Exercer sa citoyenneté, cela s'apprend et se pratique. Chacun peut développer les **capacités** nécessaires pour devenir un citoyen actif. Cela inclut : « *faire des choix, les exprimer, les communiquer et les défendre ; porter un regard critique sur la société ; débattre et dialoguer ; revendiquer et rendre sa cause visible ; militer ; questionner le sens des actions collectives ; et s'associer aux autres* » ²⁵. On voit qu'être citoyen actif requiert à la fois des **compétences personnelles** (esprit critique, expression, argumentation...) et une volonté de **coopération** (écoute, dialogue, travail en commun). C'est en conjuguant ces talents individuels que la démocratie participative prend vie.

Les communs : gérer ensemble les ressources partagées

Le terme de **communs** (ou « biens communs ») désigne des ressources partagées par une communauté, qui en organise collectivement la gestion et la préservation dans l'intérêt général ⁵ ⁶.

On trouve historiquement des communs naturels, comme des terres de pâturage ou des forêts gérées en commun par les habitants d'un village. Aujourd'hui, la notion de communs s'est élargie à des domaines variés : connaissances, culture, numérique, espace urbain, etc.

Un commun, trois éléments : On considère généralement qu'un **commun** se compose de trois éléments indissociables : 1. **Une ressource** partagée (par ex. une information, un logiciel, de l'eau potable, un jardin collectif...), 2. **Une communauté** d'utilisateurs ou de contributeurs qui utilisent et entretiennent cette ressource, 3. **Des règles de gouvernance** décidées par la communauté pour gérer la ressource de manière durable et équitable ⁶ .

Ainsi, les communs s'opposent à l'appropriation exclusive d'une ressource par des intérêts privés ou à sa gestion stricte par l'État : c'est la collectivité d'utilisateurs qui s'organise pour éviter la surexploitation ou l'accaparement. On parle de **gestion participative** et de **responsabilité partagée**. L'objectif est de garantir l'accès à tous, maintenant et pour le futur, en préservant l'intégrité et la qualité de la ressource ⁶ .

Exemples de communs modernes : Dans le domaine numérique et de la connaissance, de nombreux communs ont émergé à partir des années 1980-2000 ²⁶ . Par exemple : le système d'exploitation libre GNU/Linux, l'encyclopédie participative Wikipédia, le navigateur web Mozilla Firefox ou la carte mondiale collaborative OpenStreetMap sont autant de **communs numériques** alimentés par des communautés bénévoles ²⁶ . Ces projets reposent sur le partage libre de ressources (code source, informations) et sur la contribution ouverte de milliers de personnes. Ils illustrent le pouvoir de la **coopération** : ensemble, les citoyens peuvent produire des biens communs de grande ampleur, alternatifs aux produits commerciaux.

À savoir : *Les licences libres (telles que les licences Creative Commons ou GNU/GPL) sont un outil juridique essentiel des communs numériques et de la connaissance. Elles permettent aux auteurs de partager leurs créations tout en définissant les conditions de réutilisation (exemple : autoriser la copie et la modification d'un contenu, à condition de créditer l'auteur et de partager aux mêmes conditions). Ces licences favorisent le partage non exclusif et empêchent de nouvelles « enclosures » (appropriations exclusives) du savoir.* ²⁷ ²⁸

Dans ce volet « Comprendre », il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de chaque licence ou règle, mais retenons que les communs se nourrissent d'une culture du partage et de la collaboration, à l'opposé d'une logique purement marchande.

Les **communs urbains** offrent un autre exemple : des habitants qui se regroupent pour gérer un espace public (un potager partagé, une place de quartier, une bibliothèque de rue...). Plutôt que de laisser l'espace à l'abandon ou à des intérêts privés, la communauté décide ensemble des usages, de l'entretien, de l'accès, etc. Chacun apporte un peu de son temps et de son savoir-faire, et en échange tous bénéficient de la ressource commune. Ce type d'initiative renforce non seulement la ressource elle-même, mais aussi le **lien social** entre participants.

Enjeu citoyen : Les communs posent la question de notre **responsabilité collective**. Sommes-nous prêts à gérer ensemble ce qui nous appartient à tous ? Comment équilibrer les besoins individuels immédiats et l'intérêt général de long terme ? Ces questions invitent chaque citoyen à se **recentrer** : à réaliser qu'il est à la fois **usager** d'une ressource partagée et **gestionnaire** solidaire de cette ressource. Participer à un commun, c'est exercer concrètement sa citoyenneté en prenant soin d'un patrimoine collectif.

Glossaire des termes incontournables

Action collective : Action concertée de plusieurs personnes pour atteindre un objectif commun d'intérêt social ⁷ . L'action collective émerge lorsque des individus partagent un **enjeu commun** (problème à résoudre, cause à défendre) et décident d'y répondre ensemble. Elle peut prendre des formes diverses (manifestation, projet associatif, pétition, coopérative, etc.) et se situer à différents niveaux (local, national, global). **Note** : Une action collective implique souvent de se structurer (réunions, coordination, répartition des tâches) et suppose un **engagement** des participants. Elle est un pilier de la démocratie participative et un moteur de changement social ⁹ .

Citoyenneté : Statut et **qualité** d'une personne en tant que membre d'une communauté politique (cité, État), qui lui donne le droit de participer à la vie publique ²⁰ . La citoyenneté comporte une dimension de **valeurs communes** (respect des lois, attachement aux principes démocratiques), de **droits** (civils, politiques, sociaux) et de **devoirs** (respect d'autrui, contribution au bien commun). Elle évolue au fil du temps et peut s'exercer à plusieurs niveaux (citoyenneté locale, européenne, mondiale). Une citoyenneté active implique **responsabilité** et **engagement**, chaque citoyen étant invité à prendre part aux décisions collectives et à exercer son pouvoir d'influence dans la société ²⁹ ³⁰ .

Communs (Biens communs) : Ressources **matérielles ou immatérielles** partagées et gérées collectivement par une communauté d'utilisateurs afin d'en préserver l'accès dans la durée ⁶ . Les communs reposent sur des règles d'**organisation participative** plutôt que sur la propriété exclusive : les utilisateurs définissent ensemble comment utiliser, distribuer et renouveler la ressource. Exemples : un lac de pêche réglementé par les pêcheurs locaux, un logiciel libre développé par une communauté, un jardin partagé auto-géré par des riverains. Les communs s'opposent aux **enclosures**, c'est-à-dire à la privatisation ou la monopolisation des ressources communes. Ils visent au contraire le **partage équitable** et la durabilité. (*Voir aussi : Bien commun, Intérêt général.*)

Démocratie : Littéralement « pouvoir du peuple ». Régime politique dans lequel l'ensemble des citoyens participent – directement ou via des représentants élus – à la prise de décision publique. Les principes clés d'une démocratie incluent la **souveraineté populaire** (le pouvoir émane du peuple), la **liberté d'expression et d'association**, le **pluralisme** des opinions, et la garantie des **droits fondamentaux**. Dans une démocratie moderne, la participation va au-delà du vote : elle peut prendre la forme de consultations citoyennes, de budget participatif, de référendums, etc. La **démocratie participative** désigne l'ensemble des dispositifs qui permettent aux citoyens d'être **acteurs** des décisions (ateliers citoyens, jurys populaires, conseils consultatifs...). Une démocratie saine requiert des citoyens informés, critiques et engagés – d'où l'importance de l'éducation citoyenne.

Éducation permanente / Éducation populaire : Approche éducative **émancipatrice** visant à développer l'esprit critique, la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des individus tout au long de la vie. En FWB, l'éducation permanente se définit comme « *une démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active [...] dans une perspective d'émancipation individuelle et collective* » ¹⁰ . Historiquement, l'éducation populaire (notamment via les mouvements ouvriers, l'alphabétisation des adultes, etc.) cherchait à **démocratiser le savoir** et la culture pour que chacun puisse comprendre et transformer son milieu. Aujourd'hui, ces termes recouvrent des actions variées : ateliers de discussion, formations, activités associatives, publications... qui partent du vécu des participants et visent à « *donner les outils pour comprendre et agir* ». L'éducation permanente est généralement portée par des associations, soutenues par les pouvoirs publics, et s'adresse à tous les citoyens (avec une attention particulière aux publics fragilisés ou exclus).

Émancipation : Processus par lequel une personne ou un groupe se **libère** de contraintes, de dominations ou de limites qui l'empêchaient de réaliser son potentiel, pour accéder à une plus grande **autonomie** et dignité. L'émancipation comporte une dimension individuelle (*devenir acteur de son propre destin* ³¹) et une dimension collective (*transformer les rapports sociaux injustes pour un « mieux vivre ensemble »* ¹⁹). Elle passe par une **prise de conscience critique** de sa situation (identifier les oppressions, les inégalités) et par l'action (individuelle et collective) pour changer cette situation ¹⁸. En éducation populaire, l'émancipation est l'horizon ultime : *« porter l'émancipation, c'est croire en la capacité de chacun à transformer la réalité dans laquelle il se trouve »*, comme le dit Luc Carton ³². C'est un processus continu, jamais entièrement achevé, qui vise l'égalité, la justice sociale et l'autonomie de tous.

Empowerment (pouvoir d'agir) : Notion anglophone qui désigne le fait pour un individu ou une communauté d'**acquérir du pouvoir** sur sa propre vie et son environnement ¹⁴. Il s'agit d'un processus de renforcement des capacités à **décider, agir et influencer** ce qui nous concerne. L'empowerment peut être individuel (confiance en soi, compétences, autodétermination), communautaire (solidarité, auto-organisation d'un groupe pour défendre ses intérêts) ou organisationnel/institutionnel (capacité d'une organisation ou d'une collectivité à peser dans les décisions). Ce concept est central dans les démarches participatives : plutôt que d'« assister » les personnes, on vise à les **outiller** pour qu'elles deviennent actrices de changement. **Attention** : L'empowerment n'est pas une solution miracle à tous les problèmes sociaux ³³. Il doit s'accompagner d'un soutien adapté et d'un changement des structures oppressives. Une limite serait de trop faire peser sur les individus la responsabilité de leur sort sans tenir compte des injustices systémiques ³⁴. Bien utilisé, l'empowerment est un **levier contre les inégalités**, en encourageant chacun à prendre sa place et à revendiquer ses droits.

Participation (citoyenne) : Implication active des citoyens dans les affaires publiques, au-delà du simple vote. La participation peut être **formelle** (élections, consultations publiques, conseils de quartier) ou **informelle** (engagement associatif, mouvements sociaux, plateformes en ligne de pétitions...). Elle est un complément indispensable de la démocratie représentative, pour que la voix des citoyens soit entendue de façon continue. La participation citoyenne effective suppose que les citoyens aient accès à l'information, puissent délibérer, proposer des idées, et que leurs contributions soient prises en compte dans les décisions. **Pourquoi participer ?** Parce que cela permet d'ajuster les politiques aux besoins réels, de renforcer la légitimité des décisions et de créer du lien social. Participer favorise aussi l'**apprentissage collectif** : on comprend mieux les enjeux en échangeant avec autrui et on développe un sentiment de **compétence civique**. Différentes **méthodes participatives** existent : débats publics, budget participatif (où les habitants décident de l'affectation d'une partie du budget communal), **jurys citoyens**, assemblées délibératives tirées au sort, etc. Toutes visent à rapprocher les citoyens du **pouvoir de décision**.

(Autres termes pouvant figurer dans le glossaire selon les besoins : Altérité (le rapport à l'autre et la reconnaissance de la différence), Lien social (les relations qui unissent les individus et la cohésion de la société), Cohésion sociale, Inégalités, Droits humains, Développement durable, etc. Ces notions sont également au cœur d'une citoyenneté éclairée.)

Des outils pour se recentrer et agir ensemble

Comprendre ces concepts, c'est bien ; les mettre en pratique au quotidien, c'est encore mieux. Voici quelques **outils et pistes** qui permettent à chacun de se recentrer en tant qu'individu tout en trouvant sa place dans le collectif :

- **Auto-réflexion critique** : Prenez l'habitude de questionner votre point de vue et les informations que vous recevez. Par exemple, face à une nouvelle, demandez-vous : qui l'a produite ? Dans quel but ? Cela vous aidera à développer un regard autonome, sans simplement suivre l'opinion dominante. *Un esprit critique affûté est votre boussole intérieure pour ne pas vous perdre dans le « panurgisme ».*
Outil pratique : l'analyse médiatique (décrypter un article de presse ou une publication sur les réseaux sociaux en identifiant les faits, les interprétations et les éventuels partis pris). Des ressources d'**éducation aux médias** peuvent vous y aider.
- **Connaissance de ses droits et du système** : Mieux se situer dans la société nécessite de connaître le cadre du **contrat social**. Informez-vous sur vos droits civils, politiques, sociaux (droit du travail, droits des consommateurs, etc.) et sur le fonctionnement des institutions (commune, justice, sécurité sociale...). Comprendre « comment ça marche » (qui décide quoi, comment les lois sont votées, quels recours existent) redonne du pouvoir. *On ne peut exercer ses droits que si on les connaît.* Des **guides citoyens** existent pour expliquer simplement ces notions, n'hésitez pas à les consulter.
- **Dialogue et communication non-violente** : Savoir communiquer est essentiel pour trouver sa place dans un groupe. Apprendre à exprimer ses idées clairement, **écouter activement** celles des autres et gérer les désaccords de manière respectueuse fait toute la différence. La **communication non-violente (CNV)** est une méthode utile pour formuler ses ressentis et besoins sans agresser autrui, et pour mieux comprendre les autres. En cultivant l'empathie et le respect mutuel, on renforce la confiance au sein du collectif. *Un individu recentré est quelqu'un qui sait à la fois affirmer ses convictions et rester ouvert à celles des autres.*
- **Participation locale** : Impliquez-vous là où vous êtes. Rejoindre une association, un comité de quartier, un groupe de parents d'élèves, ou même simplement assister aux réunions communales, sont d'excellents moyens pour relier votre vécu individuel à l'action collective. Ces espaces permettent de partager vos préoccupations avec d'autres, de découvrir que vous n'êtes pas seul à vouloir changer les choses, et d'agir concrètement (organiser un événement, lancer une pétition, créer un jardin partagé...). *Le local est le terrain idéal pour expérimenter la citoyenneté au quotidien.* En plus, les victoires – même modestes – obtenues collectivement renforcent l'estime de soi et le sentiment d'efficacité.
- **Outils collaboratifs et communs numériques** : Profitez des plateformes et ressources **en commun** disponibles. Par exemple, plutôt que d'acheter ou de produire seul un bien informationnel, voyez s'il existe en accès libre : Wikipédia pour la connaissance générale, des logiciels libres pour vos besoins informatiques, des communs de données en open data, etc. Vous pouvez aussi contribuer : corriger un article Wikipédia, partager vos propres créations sous licence libre, participer à un forum d'entraide... Utiliser et enrichir les communs vous positionne comme **co-constructeur** du savoir collectif, et non simple consommateur. C'est une manière gratifiante de joindre l'intérêt individuel (apprendre, résoudre un problème) et l'intérêt collectif (mettre le résultat à disposition de tous). *Illustration* : en reportant un bug à la communauté d'un

logiciel libre ou en proposant une amélioration, vous faites d'une pierre deux coups : vous réglez votre souci **et** vous aidez toute la communauté d'utilisateurs.

- **Méthodes d'éducation populaire** : Adoptez des méthodes participatives pour réfléchir et apprendre en groupe. Par exemple, le **théâtre-forum** (jouer des saynètes inspirées de problèmes réels et chercher ensemble des issues), le **photo-langage** (réagir à des images pour exprimer son point de vue), le **débat mouvant** (prendre physiquement place dans l'espace en fonction de son opinion sur une question)... Ces outils pédagogiques, utilisés par les animateurs d'éducation populaire, peuvent aussi être mis en œuvre de manière informelle entre amis, en famille, au travail. Ils permettent de faire émerger la parole de chacun, de valoriser les savoirs d'expérience et de **co-construire** des solutions. En vous formant à ces méthodes, vous serez plus à l'aise pour animer ou participer à des discussions collectives fructueuses.
- **Prise de recul et recentrage personnel** : Enfin, n'oubliez pas de prendre soin de votre **équilibre personnel**. S'impliquer dans la collectivité ne doit pas signifier s'oublier soi-même. Des pratiques comme la **méditation**, le **journal personnel** ou le **coaching collectif** peuvent aider à clarifier vos motivations, vos valeurs et vos limites. En identifiant ce qui compte vraiment pour vous, vous pourrez participer aux projets collectifs d'une manière alignée avec vous-même. *Se recentrer, c'est aussi reconnaître ses besoins individuels au sein de l'action commune*. Une personne bien dans sa peau, consciente de ce qu'elle peut apporter et de ce qu'elle veut apprendre, sera d'autant plus efficace et épanouie dans un collectif.

Vers l'action : du savoir à la transformation

Ce **livret de compréhension** a pour ambition de vous donner des repères solides sur la citoyenneté, la vie collective et le fonctionnement des communs. Il s'agit d'un premier pas dans une démarche plus large d'**éducation permanente**, qui se prolongera idéalement par des **actions** concrètes. En maîtrisant le vocabulaire clé et les concepts fondamentaux, vous êtes mieux armé·e pour décrypter l'actualité, débattre, et vous engager.

Rappelons que la finalité de l'éducation permanente, fidèle à son slogan « *Voir – Penser – Agir* », est de **favoriser la participation active** de chacun à la vie sociale, économique, culturelle et politique ³⁵. Le **volet "Comprendre"** constitue le socle sur lequel bâtir des projets citoyens. La prochaine étape consistera à passer du **savoir** à l'**agir** : mettre en œuvre, avec d'autres, des initiatives qui incarnent les valeurs et les idées que vous aurez faites vôtres.

Comme le souligne la philosophe Hannah Arendt, « *la liberté, c'est l'action* ». Comprendre le monde qui nous entoure nous libère de la fatalité et de l'impuissance ; mais c'est en **agissant** – même modestement – que nous exerçons réellement notre liberté et que nous faisons vivre la démocratie. Nous vous invitons donc à poursuivre ce cheminement : continuez à vous informer, à échanger, à **co-créer du commun** autour de vous. Chaque atelier de discussion, chaque collectif citoyen, chaque commun préservé est une pièce du puzzle d'une société plus émancipatrice, solidaire et durable.

Ensemble, renforçons le pouvoir d'agir de chacun pour un **avenir commun** meilleur. Ce kit citoyen vous a offert des clés pour **comprendre** ; à vous désormais d'ouvrir les portes de l'**action** ! ⁹ ¹⁹

7 8 9 14 15 18 19 20 21 22 23 24 25 29 30 31 32 33 34 **cultures-sante.be**

<https://www.cultures-sante.be/wp-content/uploads/2023/11/ep-2011-glossairecs.pdf>

10 **Education permanente - Éducation Permanente**

<https://educationpermanente.cfwb.be/>

11 16 17 35 **Éducation permanente | Citoyenneté & Participation**

<https://www.cpcp.be/ep/>

12 13 **Le jeu Alpha 21 : un kit démocratique, culturel et citoyen - Journal de l'alpha**

<https://journaldelalpha.be/le-jeu-alpha-21-un-kit-democratique-culturel-et-citoyen/>

26 27 28 **diplomatie.gouv.fr**

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/20200731-note-complete-communs_cle021839.pdf